

Mise à jour de la FCI

Nouvelles des vice-présidents de la **Fondation canadienne pour l'innovation**

Mai 2018

Sujets traités :

- **Budget fédéral de 2018**
- **La FCI à la conférence annuelle 2018 de l'ACAAR, à Ottawa**
- **Fonds des leaders John-R.-Evans : équité, diversité et inclusion**
- **La FCI participe à l'organisation de la conférence Impact of Science 2018 qui se tiendra à Ottawa le mois prochain**
- **Nouveau système de classification de la recherche pour la FCI et les trois organismes fédéraux de financement de la recherche**
- **Rapports d'avancement de projet et rapports financiers**
- **Affichage des nouveaux taux du Fonds d'exploitation des infrastructures**

Budget fédéral de 2018

Nous collaborons étroitement avec nos collègues à Innovation, Sciences et Développement économique Canada ainsi qu'au ministère des Finances du Canada sur la définition des paramètres généraux du nouveau financement de la FCI annoncé dans le budget fédéral de février 2018. Nous continuerons à travailler d'arrache-pied au cours des semaines et des mois à venir afin de finaliser les approbations et les accords requis. Aussitôt que ce processus sera achevé, nous donnerons des précisions à nos parties prenantes sur les plans visant l'utilisation des nouveaux fonds octroyés à la FCI, y compris les calendriers prévus pour les concours et les consultations proposées avec la FCI.

Entretemps, nous vous invitons à faire part à la direction et au personnel de la FCI de toute idée ou suggestion d'amélioration ou de toute nouvelle direction éventuelle s'inscrivant dans notre mandat. Après tout, pour reprendre les célèbres paroles de Linus Pauling : « le meilleur moyen d'avoir une bonne idée est d'en avoir beaucoup! » Nous sommes particulièrement intéressés par vos idées sur 1) la recherche interdisciplinaire et la recherche convergente¹, 2) la collaboration internationale, permettant « à nos meilleurs de travailler avec les meilleurs au monde », 3) l'équité, la diversité et l'inclusion sous une perspective d'infrastructures de recherche, 4) plateformes technologiques et plateformes régionales, et 5) le rôle essentiel des petites universités, collèges et cégeps dans l'entreprise canadienne de recherche et développement.

¹La National Science Foundation définit la recherche convergente comme la recherche motivée par un problème ou une occasion spécifique et impérieuse, qu'elle découle de questions scientifiques profondes ou de besoins sociétaux pressants, qui exige une intégration profonde entre les disciplines, là où leurs connaissances, théories, méthodes, données, communautés de recherche et langues se mêlent ou s'intègrent de plus en plus.

Mise à jour de la FCI

Nouvelles des vice-présidents de la **Fondation canadienne pour l'innovation**

La FCI à la conférence annuelle 2018 de l'Association canadienne des administratrices et des administrateurs de recherche, à Ottawa

La FCI sera présente en force à la conférence annuelle 2018 de l'Association canadienne des administratrices et des administrateurs de recherche (ACAAR) qui se tiendra du 27 au 30 mai prochains, à Ottawa. Cette rencontre constitue une occasion exceptionnelle pour la FCI de faire la connaissance de nombreuses personnes-ressources des établissements ou de les revoir encore une fois. En phase avec le thème de cette année, « Administration de la recherche : évolution des rôles dans un monde complexe », notre présentation nous permettra de faire une mise à jour sur de multiples sujets, y compris :

- d'intéressantes analyses rétrospectives concernant le dernier concours du Fonds d'innovation 2017
- des mises à jour sur le Fonds des leaders John-R.-Evans
- le budget de 2018 et ce que nous en savons jusqu'ici ainsi que les mesures qui permettront de définir les paramètres de notre prochain accord de contribution.

Nous participerons également à un panel sur l'initiative de projets multiétablissements qui s'inscrit dans la foulée de la discussion tenue l'an dernier lors de la conférence annuelle de l'ACAAR. Nous avons hâte de vous voir et de vous entendre!

Fonds des leaders John-R.-Evans : équité, diversité et inclusion

La FCI est attachée aux principes d'équité, de diversité et d'inclusion, sachant qu'une variété de perspectives, de compétences et d'expériences est un gage d'excellence en recherche. En mars 2017, nous avons mis en place un processus afin que tous les utilisateurs du système puissent faire rapport de leurs données en cette matière au moyen du Système de gestion des contributions de la FCI (SGFC). Grâce à celles-ci, la FCI pourra surveiller la diversité du bassin de candidats, examiner les taux de réussite et cibler les aspects à améliorer. À titre de rappel, les données sur l'équité, la diversité et l'inclusion sont recueillies dans le profil de l'utilisateur des candidats ayant recours à la plateforme du Système de gestion des contributions de la FCI et non dans le cadre du processus de soumission des propositions au Fonds des leaders John-R.-Evans. Les évaluateurs ne peuvent par ailleurs consulter ces données.

Nous disposons maintenant d'une année complète de ces données tirées des propositions soumises au Fonds des leaders John-R.-Evans. En tout, ces propositions présentées au cours de l'année dressent le profil de 556 chercheurs distincts. Parmi ceux qui ont répondu aux questions sur l'équité, la diversité et l'inclusion (plutôt que de sélectionner « je préfère ne pas répondre à cette question »), 32 pour cent sont des femmes, 20 pour cent font partie d'une minorité visible, un pour cent se dit issu d'une population autochtone et un pour cent présente une incapacité. Dans une volonté d'amélioration constante, nous examinons maintenant ces

Mise à jour de la FCI

Nouvelles des vice-présidents de la **Fondation canadienne pour l'innovation**

données pour mieux comprendre la signification de ces données pour les candidats et les évaluateurs ainsi que leur incidence sur les taux de réussite. Nous cherchons aussi à savoir quels aspects de nos politiques, lignes directrices et pratiques pourraient éventuellement être améliorés.

La FCI participe à l'organisation de la conférence Impact of Science 2018 qui se tiendra à Ottawa le mois prochain

Il est temps de penser à vous joindre à la discussion qui se tiendra à l'occasion de la sixième conférence annuelle Impact of Science organisée par le Network for Advancing and Evaluating the Societal Impact of Science (AESIS Network). Cette conférence internationale sera axée sur la recherche d'approches communes pour évaluer, rendre possible et accélérer l'impact des activités scientifiques sur l'ensemble de la société. Elle aura lieu au Fairmont Château Laurier, au cœur d'Ottawa, les 14 et 15 juin 2018. Le [programme](#) (en anglais seulement) présente des chefs de file des quatre coins du globe qui viendront nous faire part de leurs réflexions sur la progression de l'impact de la science sur la société selon un éventail de perspectives. Guy Levesque, vice-président Programmes et performance de la FCI, animera un panel qui traitera de la manière dont les infrastructures de recherche nationale peuvent être utilisées et mieux développées afin de renforcer l'impact des activités scientifiques sur la société.

Nouveau système de classification de la recherche pour la FCI et les trois organismes fédéraux de financement de la recherche

La Fondation canadienne pour l'innovation, les Instituts de recherche en santé du Canada, le Conseil de recherches en sciences naturelles et en génie du Canada, le Conseil de recherches en sciences humaines du Canada ainsi que Statistique Canada travaillent de concert en vue de concevoir une norme de classification de la recherche harmonisée. Sa mise en œuvre devrait permettre d'améliorer grandement notre capacité à collaborer et le soutien accordé à la communauté de chercheurs tout en réunissant des données cohérentes sur notre contribution commune au système de recherche canadien. La nouvelle norme sera fondée sur deux modèles de classification établis, soit le Manuel de Frascati 2015 de l'Organisation de coopération et de développement économiques et la norme de classification de la recherche adoptée par l'Australie et la Nouvelle-Zélande. La conception de cette norme se fera en consultation avec des groupes d'utilisateurs et des spécialistes en la matière. Pour obtenir un complément d'information, veuillez communiquer avec la responsable de projet, Ariadne Legendre, à ariadne.legendre@sshrc-crsh.gc.ca.

Mise à jour de la FCI

Nouvelles des vice-présidents de la **Fondation canadienne pour l'innovation**

Rapports d'avancement de projet et rapports financiers

Rapports d'avancement de projet

Il est maintenant possible de consulter dans le Système de gestion des contributions de la FCI, la liste des projets pour lesquels un rapport d'avancement de projet et une réponse à la question portant sur la mise en service de l'infrastructure sont dus en 2018. Vous avez jusqu'au 30 juin 2018 pour répondre à la question et soumettre les rapports. Cette année, selon les obligations relatives aux rapports à produire (4 ou 5 ans), la FCI s'attend à recevoir environ 1700 rapports d'avancement de projet. Ces rapports constituent l'une des principales sources d'information utilisées par la FCI dans la gestion des projets, l'élaboration de son rapport annuel ainsi que l'évaluation et la documentation des retombées de ses investissements.

Rapports financiers des projets d'infrastructure

Les rapports couvrant la période se terminant le 31 mars 2018 doivent être soumis au plus tard le 15 juin pour tous les projets en cours ayant reçu une contribution de la FCI avant le 1er avril 2018. Si l'établissement compte produire un rapport financier final avant le 30 septembre 2018, il n'est pas tenu de présenter un rapport financier intérimaire d'ici le 15 juin. La liste des rapports devant être soumis par votre établissement se trouve dans le Système de gestion des contributions de la FCI. Tous les rapports financiers sont soumis dans ce système.

Rapport annuel du Fonds d'exploitation des infrastructures

Votre rapport annuel du Fonds d'exploitation des infrastructures doit être soumis d'ici le 15 juin 2018. Il doit contenir les dépenses réelles jusqu'au 31 mars 2018 ainsi que la demande de versement des fonds d'exploitation d'infrastructures de 2018-2019 en fonction des dépenses prévues. La FCI effectuera le versement après réception du rapport devant être soumis dans le Système de gestion des contributions de la FCI.

Veillez utiliser les taux de 2017-2018 actuellement affichés sur notre site Web pour calculer les dépenses prévues de 2018-2019 du rapport annuel du Fonds d'exploitation des infrastructures à nous envoyer cet été. Cependant, lorsque les taux de 2018-2019 deviendront disponibles, vous devrez les utiliser pour calculer les dépenses réelles de 2018-2019 l'année prochaine.

Tentons d'atteindre cette année l'objectif de 100% pour le taux de soumission des rapports mentionnés ci-haut! Nous vous remercions du temps et des efforts déployés dans la soumission de vos rapports à la FCI.

Mise à jour de la FCI

Nouvelles des vice-présidents de la **Fondation canadienne pour l'innovation**

Affichage des nouveaux taux du fonds d'exploitation des infrastructures

Nous avons affiché les taux 2017-2018 du Fonds d'exploitation des infrastructures sur notre site web. Ces taux vous permettront de déclarer des coûts liés à l'exploitation des locaux financés par la FCI ou des locaux nécessaires pour héberger et utiliser l'infrastructure financée par la FCI, ou encore des coûts en électricité associés à l'équipement financé par la FCI.